

Fiche de poste n°	FP113-2016
Fonction :	BED
Nature :	REF
Spécialité :	G0000 – sans spécialité
Discipline :	/
Affectation :	0720138J
Rattachement :	
Commentaire support SIAM :	Référent 15 – matériel adapté et numérique

<b>Intitulé du poste</b>	<b>Référent ASH 16 chargé de la gestion du matériel adapté et du numérique ASH</b>
<b>Affectation</b>	- Direction Académique de la Sarthe, Le Mans
<b>Secteur d'intervention :</b>	- le département - rattachement à la circonscription ASH, membre du pôle-ressources - travail en lien étroit avec l'IEN chargé du numérique pour la 2ème mission.
<b>Missions</b>	<p><b><u>Mission 1 : gérer le matériel adapté</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Répartir les aides matérielles à la scolarisation des élèves handicapés en suivant l'ensemble des procédures définies au plan départemental.</li> <li>- Assurer les premiers gestes de maintenance du matériel prêté aux familles,</li> <li>- Collaborateur immédiat de l'IEN ASH, il est aussi un de ses conseillers techniques.</li> <li>- Développer des outils de suivi annuel de l'utilisation effective du matériel.</li> <li>- Développer des liens avec les professeurs sur le terrain.</li> <li>- Elaborer et diffuser des documents d'aides à l'utilisation des outils d'adaptation et de compensation.</li> </ul> <p><b><u>Mission 2 : être référent pour le numérique ASH</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les enseignants ASH (Ulis EGPA, IME...) à intégrer le numérique dans les apprentissages, leur permettre de participer aux actions départementales développées par les référents numériques.</li> <li>- Participer à la formation continue des enseignants scolarisant des élèves utilisant du matériel informatique.</li> <li>- Participer à la formation des AVS sur l'utilisation des outils informatiques.</li> <li>- Assurer une veille technologique sur les nouveaux outils de compensation.</li> <li>- Développer et alimenter les pages ASH du site de la DSDEN 72, en collaboration avec les conseillers pédagogiques ASH.</li> <li>- Elaborer et mettre à jour le guide annuel de l'ASH.</li> <li>- Gérer Magistère dans la formation des AVS.</li> <li>- Développer l'aide et le conseil auprès des enseignants, des IEN, des élus pour le développement du numérique à l'école afin que les spécificités ASH soient systématiquement prises en compte.</li> <li>- repérer les pratiques à valoriser et suivre les expérimentations dans le domaine du numérique au service des élèves ASH.</li> </ul> <p><b><u>Mission 3 : membre de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH</u></b></p>
<b>Compétences / expérience / qualification requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de la prise en charge d'élèves en situation de handicap</li> <li>- Connaissance du système éducatif et du schéma départemental de scolarisation des élèves handicapés</li> <li>- Connaissances d'ordres didactique et pédagogique, numérique et bureautique</li> <li>- Aptitudes à collaborer, à animer des équipes et à prendre du recul</li> <li>- Sens du contact et du dialogue avec les partenaires</li> <li>- Disponibilité, mobilité, organisation, bureautique</li> <li>- Titulaire du CAPSAIS ou CAPA SH (toute option), l'obtention du CAFIPEMF est conseillée (option « enseignement et numérique » notamment).</li> </ul>
<b>Quotité</b>	<p>Poste à temps plein</p> <p>Horaires administratifs de la fonction publique, soit 1607 heures annuels</p> <p>Service hebdomadaire de 40 heures</p> <p>Congés annuels de 12 semaines</p>
<b>Régime indemnitaire</b>	<p>Indemnité de fonction particulière liée à une spécialisation, soit 834, 12 € par an</p> <p>Indemnité de référent ASH, soit 929 € par an</p>